



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU DOUBS

Besançon, le

Direction Départementale des Territoires
Service eau, risques, nature, forêt
Unité forêt, faune sauvage, chasse, pêche

Affaire suivie par : EB/FC

Objet : Projet d'arrêtés préfectoraux portant application sur les étangs du pont rouge à VUILLECIN et Prost à OSSELLE-ROUTELLE, des dispositions du code de l'environnement relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles

Note de Présentation

1 - Contexte des projets de décisions

Conformément aux dispositions prévues par l'article L431-5 du code de l'environnement, les propriétaires d'eaux closes peuvent demander que leurs plans d'eau soient soumis aux dispositions législatives et réglementaires du titre III du livre IV du code de l'environnement pour une durée minimale de 5 années consécutives.

C'est dans ce cadre qu'avec l'accord des propriétaires respectifs, les détenteurs des droits de pêche sur les étangs du pont rouge à VUILLECIN et Prost à OSSELLE-ROUTELLE ont demandé que l'exercice de la pêche sur ces plans d'eau soit réglementé pour une durée de 10 années par le titre III du livre IV du code de l'environnement et, par conséquent, par l'arrêté préfectoral annuel réglementant l'exercice de la pêche en eau douce dans le département du Doubs.

2 - Objectifs des projets de décisions

Ces projets d'arrêtés portent application sur les étangs du pont rouge à VUILLECIN et Prost à OSSELLE-ROUTELLE, des dispositions du code de l'environnement relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles. Ils fixent à 10 ans la durée d'application de ces dispositions à chacun des deux étangs et classent les deux plans d'eau en seconde catégorie piscicole.

3 - Consultation

Les projets de décisions sont consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs. Ils peuvent être obtenus ainsi que la note de présentation, sur support papier dans les conditions prévues par l'article D 123-46-2 du code de l'environnement.

L'adjointe au chef du service,
eau, risques, nature, forêt

Vanessa GROLLEMUND